

N° 161
— PRINTEMPS
2025

Fougères

ensemble

www.fougères.fr

 Ville de Fougères - officiel



Budget 2025 :
investir pour l'avenir

6 ZOOM

Démocratie participative

9 ACTU MAIRIE

Service de l'eau :
votre espace abonné évolue !

 **Fougères**

FOUGÈRES

Être, au bon endroit

FOUGÈRES

**Sa nature préservée,
Sa culture vibrante
et son économie en mouvement.**

Chaque jour, on fait bouger notre territoire.

Faisons le savoir. Tous ambassadeurs !

Plus d'infos sur fougères-etreaubonendroit.bzh

Fougères, ville à 30 km/h

D'ici fin 2025, l'ensemble des axes de circulation va passer à 30 km/h. C'est déjà le cas aujourd'hui pour le centre-ville et certaines rues ou quartiers, par exemple celui des Feuteriers.

Le déploiement sera progressif car il nécessite de nombreux changements de signalisation (marquage au sol et panneaux) et la mise en priorité à droite de nombreux carrefours. Avec cette vitesse en ville réduite, il s'agit prioritairement de **rendre l'espace public plus sûr et plus agréable pour tous les usagers : automobilistes, cyclistes, piétons...** La vitesse est toujours un facteur aggravant en cas d'accident, même en ville. À 30 km/h, la distance d'arrêt est réduite de plus de 10 mètres par rapport à 50 km/h.

Cette mesure contribue également au développement des modes actifs de circulation, en particulier la marche à pied et le vélo. Une circulation apaisée, c'est aussi moins de pollution et de bruit, pour des temps de trajet quasiment équivalents.

Actuellement, la vitesse moyenne de déplacement en ville est de 18,9 km/h au niveau national. Avec une limitation à 30 km/h, celle-ci passe à 17,3 km/h, ce qui représente seulement **dix à quinze secondes de plus par kilomètre parcouru.**

Cette démarche est une des mesures de la municipalité pour améliorer la qualité des déplacements en ville : le Schéma directeur vélo et le Plan d'Amélioration des déplacements font aussi partie de cette stratégie globale.

Autre décision qui va dans le sens d'un apaisement des circulations : **les places du château deviendront entièrement piétonnes, toute l'année.** Une décision pour renforcer l'attractivité touristique de ce quartier, avec l'ouverture de La Coursive et favoriser la qualité de vie des Fougérais.



SOMMAIRE

ÉVÈNEMENT 3

- Fougères, ville à 30 km/h

ZOOM 6

- Démocratie participative

ACTU MAIRIE 8

- Ludothèque municipale : faites vos jeux !
- Service de l'eau : votre espace abonné évolue !
- En bref
- Village des Associations : on n'attend plus que vous !

DOSSIER 12

- Budget 2025 : investir pour l'avenir
- 3 questions à Louis Feuvrier, maire de Fougères

EN VILLE 16

- En bref
- Eau potable : la nouvelle usine est en cours de construction

SORTIR 18

- Nouveau : un Salon de la photo !
- Pour ses 30 ans, l'APPF passe au vert !
- Fougères musicallissimo
- À vos agendas !



Au cours des 60 dernières années, les politiques volontaristes en matière de développement ainsi que d'infrastructures routières et ferroviaires ont davantage concerné les agglomérations régionales, afin d'équilibrer le territoire national par rapport à Paris.

Les aménagements urbains (rocodes, parkings-relais, voies cyclables...) ayant été réalisés dans les métropoles, il paraît logique et nécessaire aujourd'hui d'appliquer cette même politique d'aménagement aux villes moyennes. Il serait incompréhensible en effet d'abandonner les aménagements nécessaires au développement et à l'attractivité des villes à taille humaine comme la nôtre. Incompréhensible de ne pas répondre aux besoins des habitants des communes qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur voiture pour aller travailler ou se déplacer.

Nous devons notamment, pour l'avenir de Fougères et de son territoire, son développement et son attractivité, faire avancer trois projets pour lesquels nous nous sommes battus lors de la préparation du Contrat de Plan Etat-Région, signé par le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional en juillet dernier. Ces trois projets, menés par Fougères Agglomération, nous concernent directement :

- **la création d'une ligne express de Bus à Haut Niveau de Service**, première étape de réduction du temps de trajet entre Fougères et la gare TGV de Rennes.
- **la déviation de la RN12**, autour de Fougères, Beaucé et de la Chapelle Fleurigné. Des crédits sont inscrits au Contrat de Plan Etat-Région
- **les études d'approfondissement de la connexion ferroviaire Fougères-Rennes**, gérées par Fougères Agglomération avec le soutien de l'Etat et de la Région.

Nous souhaitons que ces projets majeurs pour notre territoire avancent dans les plus brefs délais.



Quant au contournement Nord de Fougères, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine a décidé d'arrêter les études suite aux élections de 2021, sans le moindre échange avec les maires et le président de Fougères Agglomération qui travaillaient sur ce dossier depuis plusieurs années. Un comité citoyen a été créé pour débattre des mobilités et notamment de ce contournement routier. En attendant, des habitants de Lécousse et de Fougères continuent de subir les nuisances de cet axe routier, à quelques mètres de leur domicile. Nous demandons la poursuite des études de ce contournement.

Le risque, c'est que les grandes zones urbaines ayant été servies, les pouvoirs publics dans leur ensemble soient moins enclins à poursuivre ces chantiers de première importance. Ils le sont pour l'avenir et la vitalité de notre territoire, pour l'installation d'activités économiques et tertiaires et la réalisation d'aménagements cyclables et piétons, favorisant ainsi la qualité de vie de nos concitoyens et l'avenir de la troisième ville d'Ille-et-Vilaine.

Quatre axes de développement doivent être également renforcés:

- **le logement**, levier de transition écologique et de développement de l'économie locale, et donc de l'emploi. La construction neuve et la rénovation dans l'ancien doivent être encouragées, avec la généralisation du Prêt à taux Zéro et la mise en place d'un dispositif de soutien fiscal à l'investissement local, comme le Pinel.
- **pour l'enseignement supérieur**, les formations notamment Bac + 2 et Bac + 3 doivent être orientées prioritairement vers les villes moyennes, où les loyers et les tarifs des services sont bien moins élevés que dans les métropoles. C'est tout le contraire qui est fait : le rectorat a ainsi récemment décidé de supprimer le BTS « Conseil et Commercialisation en Solutions Techniques du lycée Jean Guéhenno et de maintenir celui du lycée Joliot Curie à Rennes.
- **pour la formation professionnelle**, il faut encourager l'installation de formations qualifiantes répondant à des besoins régionaux et soutenir les initiatives du Campus Fougères-Vitré qui visent à construire ensemble l'industrie du futur et à valoriser les métiers, les formations et l'image dans ce secteur d'activité

Enfin, il nous faut également disposer d'espaces suffisants pour favoriser l'installation ainsi que le développement des entreprises et des activités tertiaires tout en étant très attentifs à la sobriété foncière.

Des villes comme Fougères, pôle d'équilibre du département, proposent en effet de nombreux services et des équipements aux habitants des communes alentour et contribuent au maillage fin et gradué du territoire départemental et régional. Nos écoles, nos équipements culturels et sportifs, les établissements de santé, nos commerces... sans parler des entreprises dans tous les secteurs, la liste est longue de tous les services dont bénéficient au quotidien nos concitoyens du bassin de vie fougérais.

Renforcer le rôle des villes « à taille humaine », de manière équilibrée et juste, c'est aussi contribuer à une meilleure répartition des habitants et des activités à l'échelle régionale.

La dynamique forte de la Bretagne repose sur ses atouts économiques, touristiques, culturels, sportifs. Nos villes moyennes y contribuent pleinement. Elles ne doivent pas être oubliées par les pouvoirs publics.

Louis Feuvrier, maire de Fougères

Démocratie participative

Budget Participatif, Conseils de Quartier, Journée Citoyenne, réunions d'information et de concertation... les dispositifs sont nombreux pour développer la participation citoyenne à Fougères et encourager les habitants à devenir acteurs de leur quartier et de leur ville.

Le budget participatif, un budget pour vos idées

Le Budget Participatif permet aux habitantes et habitants de proposer des projets pour améliorer leur cadre de vie. Une enveloppe de 140 000 € est dédiée à ces initiatives, avec un plafond de 25 000 € par projet.

Afin de favoriser la participation et la valorisation des projets, le dispositif a changé de format et est encadré par un calendrier bien défini.

1. Du lundi 17 mars au dimanche 4 mai, déposez vos projets !

Qui peut déposer un projet ?

- Une personne individuellement, de plus de 16 ans, habitant ou étudiant à Fougères.
- Un collectif (collectif d'habitants, conseil de quartier, association, ...) ayant leur siège à Fougères.

Pour être recevables, les projets devront respecter certains critères : répondre à l'intérêt général, être situés sur la ville de Fougères, relever de thématiques s'inscrivant dans une ou plusieurs compétences de la ville, concerner une dépense d'investissement, etc

2. Une fois les projets reçus, les services municipaux analysent financièrement et techniquement leur faisabilité

La faisabilité technique, juridique et financière des projets sera examinée par les services de la ville. Cette analyse commence avec les premières idées déposées et se poursuit jusqu'au début du mois de juillet 2025. Durant cette période, les services sont à l'écoute des porteurs de projets ! Si l'enveloppe de 140 000 € est atteinte, une sélection sera réalisée par un comité d'élus.

3. Les projets lauréats sont réalisés par la ville de Fougères, en lien avec les porteurs du projet et les partenaires du territoire

La mise en œuvre des projets lauréats commencera, autant que possible, l'année en cours ou l'année suivant le choix des projets.

Si vous avez un projet, vous pouvez déposer vos propositions pour le dimanche 4 mai inclus en remplissant le formulaire accessible sur l'espace citoyen de la ville de Fougères.

Plus d'informations sur le site de la Ville ou en contactant jeparticipe@fougères.fr

À découvrir au printemps

Le Cheminement du Tacot est un des projets menés à l'initiative des habitants membres d'un éco-conseil de quartier, celui de Madeleine Sermandière Chattière. Accompagnés par les services de la Ville de Fougères, ces fougérais ont pensé et conçu une agréable promenade entre nature et ville, où vous découvrirez l'histoire locale grâce à des panneaux tout au long du chemin.



En savoir plus :



Les conseils de quartier, instance de participation

Ouvert aux habitantes et habitants ainsi qu'aux associations, le Conseil de Quartier est un espace de partage et d'échanges sur les enjeux du quartier. Il permet également de proposer et monter des événements festifs sur son quartier, mais aussi de réfléchir à des projets plus importants à soumettre dans le cadre du budget participatif.

- 5 quartiers = 5 conseils de quartier, pour plus de proximité
- Un budget de 1 500 € de fonctionnement par quartier

« Il s'agit avant tout, explique Mathieu Milesi, adjoint au maire délégué à la démocratie participative, **de réunir les habitants pour qu'ils se réapproprient leur quartier dans un esprit convivial et actif**. Les associations, maillon essentiel de la vie locale, sont aussi les bienvenues ».

L'objectif est que les conseils de quartier rassemblent et fédèrent autour de projets concrets dans les quartiers. Ces instances sont faites pour exprimer des idées et des besoins, proposer des animations, participer à des projets d'intérêt collectif et renforcer le lien avec l'équipe municipale.

« Pour que les Fougeraises et Fougerais s'engagent plus facilement, explique Mathieu Milesi, nous proposons plusieurs façons de s'impliquer, en fonction de son temps et de son envie. »

Que vous soyez simplement curieux, ou avec l'envie de vous investir dans la vie de votre quartier, vous êtes toutes et tous les bienvenus !

Des projets concrets réalisés récemment

- **de nouvelles boîtes à lire** ont été installées dans différents quartiers fougerais, suite à l'interpellation d'habitants sur leur état vieillissant. Les nouvelles, en bois, ont été réalisées par un petit groupe d'habitants volontaires lors d'un chantier menuiserie dans le cadre de la journée citoyenne 2024. Un appel à idées concernant leur emplacement a également permis d'identifier des zones dépourvues afin d'en ajouter de nouvelles. *Les boîtes à lire permettent de déposer et/ou prendre des ouvrages, alimentés par les habitants ou associations.*
- **deux légumiers partagés** · projet proposé dans le cadre du budget participatif – seront également installés prochainement : un à côté de la maison de quartier des Cotterêts, en dessous du jardin partagé et un quartier Chattière, à côté de la maison de quartier. Ils seront montés dans le cadre d'un atelier menuiserie au sein de l'association Droit de Cité. *Le principe : chacun peut y déposer des fruits, des légumes, des graines et/ou y prendre ce dont il a besoin.*
- **l'extension de l'aire de jeux du parc des Orières** · projet proposé dans le cadre du budget participatif a été inaugurée le 24 mars dernier. Elle dispose désormais de deux nouveaux modules adaptés aux tout petits de 0 à 3 ans.

Vous souhaitez plus de renseignement sur l'un de ces dispositifs ?
Contactez le service démocratie participative au **02 99 94 89 80**
ou par mail à jeparticipe@fougeres.fr



Ludothèque municipale : faites vos jeux !

Elle n'est pas très connue des fougerais et pourtant, elle mérite d'y faire un tour. La ludothèque municipale "Cité Jeux" est un espace gratuit dédié... au jeu !

Lieu de rencontre et de partage

Tous les âges peuvent s'y retrouver pour jouer sur place ou bien emprunter sur abonnement. Les plus jeunes peuvent manipuler, se déplacer, découvrir, et les plus grands jouer sur table ou chercher leur prochain divertissement. Pas moins de 2 300 jeux sont à disposition, répartis sur quatre espaces. De quoi trouver son bonheur, même pour les plus novices.

La ludothèque est également ouverte aux groupes scolaires, centres de loisirs, structures d'accueil et professionnels, qui peuvent venir sur place ou emprunter des jeux, lors de créneaux dédiés et sur rendez-vous.

De nombreux événements

L'équipe organise régulièrement des animations et des soirées thématiques. Au programme aussi : **la Fête du jeu le 24 mai prochain de 11h à 18h30 au jardin public** avec de nombreuses animations et les Felger Games le dimanche 30 mars à l'Espace Aumaillerie, où la ludothèque animera des tables de jeux.

Infos pratiques

Le jeu sur place est gratuit pour tous.

L'abonnement annuel permet d'emprunter 1 jeu, 1 livre et 1 magazine pour 15 jours.

Tarif fougerais : 7,50 €/an.

Il est aussi possible de réserver les jeux via un catalogue en ligne.



Ludothèque « Cité Jeux »,

1 boulevard de Groslay (locaux du centre social)

02 99 94 93 00.

Horaires :

mardi, jeudi et vendredi : 16h30 - 18h
mercredi : 10h - 11h30 et 15h - 18h
samedi : 9h30 - 12h (selon le calendrier).



Service de l'eau : votre espace abonné évolue !

Lancé début 2024, cet espace abonné permettait de consulter les informations liées à votre abonnement. De nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées.

En vous connectant à votre espace, il était déjà possible de consulter vos contrats, vos consommations, vos factures et de réaliser vos paiements. Désormais, vous pouvez aussi :

- souscrire ou résilier un abonnement,
- envoyer un document (contrat ou mandat de prélèvement signé...)
- modifier vos coordonnées bancaires ou changer votre mode de règlement
- adhérer à la facture dématérialisée et télécharger un duplicata de facture
- effectuer une demande de dégrèvement
- signaler une anomalie sur le réseau ou une fuite constatée
- formuler une demande de création de branchement ou de modification de l'installation existante
- demander les analyses relatives à la qualité de l'eau sur votre commune (dureté de l'eau, PH...)

Cet espace abonné est disponible sur eau.fougeres.fr depuis votre ordinateur ou votre smartphone.

Vous n'avez pas encore créé votre espace personnel ? Suivez le guide !

1 Inscrivez-vous en créant votre compte, avec une adresse mail et un mot de passe :

- Indiquez votre adresse mail et choisissez votre mot de passe puis cliquez sur « M'inscrire »
- Vous allez recevoir un mail pour la confirmation de votre inscription.
- Retournez sur le site et connectez-vous

2 Une fois votre compte créé, vous pouvez affilier votre ou vos contrats pour accéder aux informations et démarches s'y référant.

Vous ne disposez pas de contrat auprès du service ?

- Après la création du compte, allez dans l'onglet « **démarches** » et cliquez sur « **demandeur un nouveau contrat** »
- Suivez les étapes de la création indiquées sur l'application

Vous disposez déjà d'un contrat

- Votre identifiant et mot de passe sont disponibles en en-tête de votre contrat ou de votre facture
- Il convient de l'affilier en cliquant sur « **lier un contrat** ». Il est essentiel de respecter les majuscules et minuscules présentes dans le contrat et le mot de passe

Si besoin, n'hésitez pas à nous contacter : eau@fougeres.fr ou 02 99 94 88 88



Vous êtes aidant ? Faites une pause

En France, 12 millions de personnes sont des aidants naturels, familiaux ou informels. Dans certains cas de dépendance les plus lourds, l'aide est exclusivement apportée par ces aidants proches. Afin de les accompagner, le CLIC Haute Bretagne, en partenariat avec la Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants portée par Droit de Cité a mis en place des « **Pauses Café des Aidants** » : un lieu, un temps et un espace d'information et de rencontre dans un cadre convivial. Co-animés par une travailleuse sociale et l'animatrice-coordinatrice de la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants, ces temps de respiration et d'échanges sont ouverts à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée.

Mercredis 14 mai et 11 juin de 14h à 16h à L'Arcadia (7 Rue des Français Libres)

Entrée libre et gratuite. Consommation à la charge de l'aidant.

Contact : CLIC Haute Bretagne · 02 99 98 60 23 · clic@asso HauteBretagne.fr



Animations commerciales

L'association « Vitrines de Fougères » continue de proposer tout un programme d'animations pour dynamiser le centre-ville.

Voici les dates à retenir : jusqu'au 20 avril, jeu de Pâques · le 12 avril, mur d'escalade place Carnot · du 19 mai au 25 juin (remise des lots le 26), jeu « week-end 100% VIP » · le 7 juin, course de garçons de café et la Grande Braderie, du 11 au 13 juillet.



Courses hippiques

La saison des courses hippiques a commencé le 23 mars dernier ! Mais, pas de panique, il reste encore trois dates pour venir assister aux courses sur l'hippodrome de Javené :

dimanche de Pâques, le **20 avril** puis les **1er et 8 mai**.

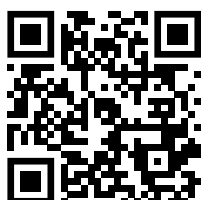
Le tout dans une ambiance toujours très conviviale. Restauration sur place.

Besoin d'aide pour vos outils numériques ?

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne. Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne accompagne gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiatrices et les médiateurs du réseau proposent un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures proposent cet accompagnement gratuit dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...).

Si vous souhaitez être accompagné, vous trouverez la structure partenaire la plus proche de chez vous sur bretagne.bzh/visanumerique



Besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ?

VISA Numérique BRETAGNE

Région BRETAGNE

Faites-vous accompagner gratuitement par un médiateur du réseau.

Plus d'infos sur bretagne.bzh/visanumerique

Village des Associations : on n'attend plus que vous !

Vous avez aimé le Village de la Flamme en juin 2024 ? Nous aussi ! Nous vous donnons rendez-vous en juin pour une nouvelle édition, rebaptisée « Village des Associations ». On vous dit tout.

Fort du succès public le jour du passage de la Flamme Olympique, la Ville de Fougères renouvelle ce temps festif et convivial, en partenariat avec le Service Infos Jeunes (SIJ), la Mission Locale du Pays de Fougères, l'Office des Sports et Loisirs et le Conseil des Associations Culturelles.

La vie associative fougèraise est variée, dynamique et contribue au lien social et à l'animation. Elle **fonctionne pour vous et par vous**, grâce à l'engagement de nombreux bénévoles. Chacun peut y trouver sa place, notamment les jeunes appelés à s'engager dans la vie collective. L'objectif de la journée ? Vous permettre de rencontrer une quarantaine d'associations ou de structures pour :

- découvrir et essayer les différentes activités sportives, culturelles et de loisirs (arts plastiques, badminton, danse, golf, sports de combat, théâtre, squash, tennis, twirling, arts créatifs...)
- découvrir différents dispositifs dans lesquels les jeunes peuvent s'engager : service civique, BAFA, SNU, dispositifs de la ville (argent de poche, bourse projet jeune...), cadets de la protection civile et de la gendarmerie, pompiers, armée, environnement, Juniors Asso, Jeunes Ambassadeurs du Cinéma...
- échanger avec les responsables associatifs en recherche de bénévoles.

Samedi 14 juin, esplanade des chaussonnières et parking du cinéma.

De 10h à 16h. Accès libre et gratuit.



©Club_Photographies_De_L'Ouest

Défis Raoul II : un événement unique en son genre

Ce rendez-vous 100% marche nordique propose une épreuve individuelle unique en France sur un vrai parcours de 100 km. Un marathon nordique, et un "semi" nordique sont aussi au programme pour que chacun puisse choisir son propre défi. Pour chaque épreuve, un nombre maximal d'inscrits est fixé pour plus de confort et les départs sont échelonnés selon le rythme de marche adopté. Les parcours quant à eux empruntent des sentiers et chemins forestiers ou ruraux ainsi que des voies vertes, la nuit notamment.

Pour chaque inscription, 5 € sont reversés aux P'tits Doudous Fougèrais pour les enfants hospitalisés à Fougères et à une seconde cause locale en lien avec la santé des enfants.

Samedi 17 et dimanche 18 mai - Départ et arrivée au Jardin des Fêtes

Inscriptions sur Klikego – Elles seront closes dès le nombre maximal atteint ou au plus tard le 5 mai pour le 100 km et le 12 mai pour les autres épreuves.

Budget 2025 : investir pour l'avenir

Le budget de la Ville a été voté au conseil municipal du 27 mars, en tenant compte du contexte national, économique et financier. Transition écologique, santé, services de proximité, logement, sécurité..., l'objectif est de continuer d'aménager Fougères et de répondre aux besoins des habitants, aujourd'hui et demain.

Quelles orientations pour 2025 ?

1. Intensifier la démarche de transition écologique et de préservation de la biodiversité

L'objectif est de réduire les émissions carbone des activités de la Ville, en allant au-delà des 40 % d'économie d'énergie déjà réalisés. Des projets de sobriété électrique sont programmés dans les stades, aux Ateliers et dans les gymnases, pour atteindre 70% d'économies d'électricité dans ces équipements. Le développement des mobilités alternatives à la voiture, la mise en œuvre progressive du plan d'amélioration des déplacements et le lancement du futur pôle de correspondance des mobilités place de la République-gare routière s'inscrivent aussi dans cette trajectoire. Dans le même esprit, la réalisation du Schéma directeur Immobilier et énergétique permettra de mettre en adéquation le patrimoine municipal avec les besoins réels de la collectivité. Des crédits sont également inscrits pour réaliser des îlots de fraîcheur en ville.



Esquisse conciergerie
château ©Erwan De
Bonduwe - Tyriad
Paysage

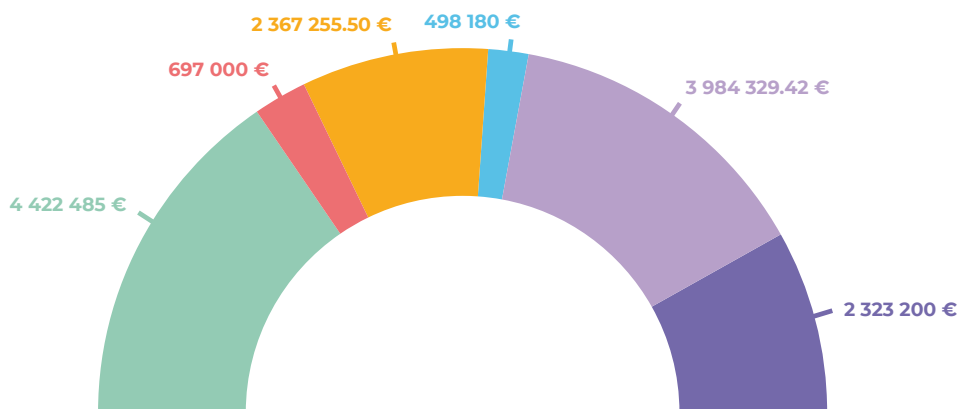
Un contexte de plus en plus tendu

Les décisions nationales, adoptées par le gouvernement et le Parlement ainsi que les dispositions de la Loi de Finances finalement votée en février nous impactent également. Par exemple, le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, ou « fonds vert » passe de 2,5 à 1,1 milliard d'euros.

Dans le cadre de cette préparation budgétaire, il a fallu aussi tenir compte :

- de l'augmentation vertigineuse des primes d'assurance pour les dommages aux biens et la flotte automobile. (Voir page 15)
- de l'annonce par le Conseil Départemental de supprimer certaines aides aux associations et aux communes (volet 3 du contrat de solidarité territoriale). Pour la ville, la perte serait de 60 000 €. À Fougères, les Jéudis du Château, Place aux Arts et les Jardins Féériques sont à nouveau programmés malgré l'arrêt du financement de ces événements.
- de la réalisation de deux projets non programmés, pour un montant de 4 millions d'euros : la maison pluridisciplinaire de santé et un terrain de football synthétique pour répondre aux besoins des établissements scolaires et de l'Union Sportive Fougèraise. C'est pourquoi certains projets, comme l'aménagement de la rue de la Forêt sont reportés en fin d'année ou début 2026.

Dépenses d'investissement



- Transition écologique et énergétique cadre de vie, mobilité (30.94%)
- Développement commercial et touristique, soutien aux logements, accessibilité (4.88%)
- Domaine scolaire, sportif et associatif (16.56%)
- Moyens des services (3.49%)
- Patrimoine historique de la ville (27.88%)
- Santé, sécurité et tranquillité publique (16.25%)

2. Améliorer l'accès aux soins,

avec l'ouverture de la maison de santé à la fin de l'année sur le site Bertin. L'objectif est d'attirer de nouveaux médecins généralistes et spécialistes.

3. Conforter la qualité des services publics

(éducation, social, culture, sport, enfance...).

Côté scolaire, le groupe scolaire Duguesclin, entièrement rénové, ouvrira pour la rentrée scolaire de septembre. Le projet de regroupement de l'école maternelle de la Madeleine et de l'école élémentaire de la Châtierre pour constituer un groupe scolaire unique suit son cours et devrait être présenté au conseil municipal de juin.

Quant à la transformation de la halte-garderie de la Châtierre en une crèche de 18 places, un maître d'œuvre sera choisi très prochainement. Dans le quartier de l'Annexe, le city-stade sera aussi livré en 2025.

Concernant le service de l'eau et de l'assainissement, il s'agit d'assurer un service de qualité à l'usager (voir article page 9) et de préserver la qualité de l'eau potable (voir article page 17), tout en encourageant la sobriété des usages de l'eau et en maîtrisant les tarifs malgré l'augmentation des coûts énergétiques de la station d'épuration.

ILOT BERTIN - maison médicale - Fougères Habitat - Tricot Architecture - esquisse non contractuelle



4. Soutenir l'intervention des forces de l'ordre et des acteurs de la prévention :

- par l'animation et la mise en œuvre d'actions de prévention avec nos partenaires.
- par la pose de nouvelles caméras vidéo-protection dans le quartier des Cotterêts.
- par la demande d'effectifs supplémentaires pour le commissariat de police auprès du ministre de l'intérieur. Cinq policiers ont été affectés au commissariat de Fougères. Et une demande complémentaire a été faite.



Groupe scolaire Duguesclin - Esquisse non contractuelle

DEAR_Fougères_MARCHE_23_Image de principe - Entrée

5. Encourager la construction de logements et la réhabilitation de l'habitat ancien,

notamment dans le cadre de l'opération d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain de Fougères Agglomération. Sur ce sujet, il s'agit aussi d'appliquer les nouvelles orientations d'aménagement et de développement de notre Ville en proposant au vote du Conseil municipal, la mise à jour du plan local d'urbanisme lors du 1^{er} semestre 2025

7. Soutenir les associations culturelles, sportives, de solidarité et de loisirs

qui proposent des services essentiels à nos concitoyens et contribuent à leur qualité de vie. De même, il s'agit de proposer tout au long de l'année des animations aux Fougérais : les Jeudis du Château, Place aux Arts et les jardins féériques sont à nouveau programmés.

8. Encourager les Fougérais et les Fougérais à participer à notre vie collective

et à prendre leur part dans l'animation des éco-conseils de quartier et la réalisation de projets dans le cadre du budget participatif et lors de la journée citoyenne du 24 mai prochain (Voir pages 6 et 7).

6. Entretien et mettre en valeur notre patrimoine, facteur d'attractivité et de développement de l'économie touristique.

L'ouverture de la Coursive viendra renforcer cette offre culturelle et touristique. L'équipement ouvrira en mai et sera désormais le point d'accueil de nos visiteurs, pour le château et pour l'offre culturelle de ce Centre d'Interprétation de l'Architecture et des Patrimoines.



LA COUR SIVE



DÉCOUVREZ-LA





**T'AS PAS VU FOGÈRES
T'AS RIEN VU**

3 questions à Louis Feuvrier, maire de Fougères

“ À l’occasion du débat d’orientations budgétaires devant le conseil municipal, vous avez insisté sur la question des surcoûts qui impactent le budget de la Ville. Pouvez-vous les préciser ? ”

Nous serons particulièrement concernés cette année par trois sujets : les assurances, les cotisations à la caisse de retraites des collectivités locales, la CNRACL et le désengagement financier de l’Etat et du Conseil Départemental.

Comme les particuliers, la Ville de Fougères doit faire face à une importante augmentation des **tarifs des assurances**. Nous avons été informés par exemple de la résiliation pour fin 2024 de nos assurances (dommages aux biens et automobile) et avons dû négocier deux nouvelles offres. À titre d’exemple, la franchise incendie pour nos bâtiments est passée de 700 € à 100 000 € par an. Globalement, nos cotisations augmentent de 350%, soit **un surcoût de 314 000 €**. Pour tenter de réduire ces coûts, nous mettons en place plusieurs actions : le renforcement des systèmes de sécurité par des alarmes sur nos bâtiments, des formations à l’écoconduite pour nos agents ou encore un travail important sur notre connaissance du patrimoine immobilier, pour rationaliser l’occupation de nos locaux.

Concernant **les cotisations patronales** auxquelles nous sommes nous aussi assujettis, l’augmentation sera de 3% par an sur quatre ans, pour la Ville et le CCAS. Cela représente **un surcoût de 230 000 € par an, soit 920 000 € d’ici à 2028**.

Quant au désengagement financier de l’Etat et du Département, cela représente près de 200 000 €. Au total, ce sont plus de 750 000 € de dépenses supplémentaires à prendre en compte sans augmenter les taux des impôts locaux.

“ **Le niveau d’investissement est élevé pour financer les projets en cours. Cela pose-t-il la question concernant notre capacité de remboursement des emprunts ?** ”

En effet, notre dette est plus importante actuellement que celle de villes équivalentes, car elle va de pair avec des projets structurants et majeurs pour l’avenir de Fougères ; des projets qui ont tous fait l’objet d’un vote unanime, groupes d’opposition compris, au conseil municipal. **Nous avons beaucoup investi en 2024, autour de 13 millions d’euros. La quasi-totalité des projets ont été lancés avant la crise énergétique et la forte flambée des prix et des taux d’intérêt. Nous n’avons pas pu les différer, sans quoi nous aurions perdu d’importantes subventions et payé de fortes pénalités aux entreprises ayant bénéficié des marchés publics.**

Notre dette représente aujourd’hui un encours total de 35,4 millions d’euros. Mais je redis très clairement, il en est pour la Ville comme pour tout foyer qui emprunte, il faut être capable de rembourser ses dettes. C’est le cas de la Ville. **La durée de remboursement de notre dette par notre épargne brute (différence entre les recettes et les dépenses) n’est que de 5 ans, alors que le seuil d’alerte est de 12 ans.** Beaucoup de collectivités seraient satisfaites aujourd’hui d’un tel délai.

De plus, cette dette est saine, c’est-à-dire qu’il n’y a pas de risque financier lié à nos prêteurs. Le taux d’intérêt moyen de nos emprunts est de 2,61, avec une très importante proportion (61%) de taux fixes.

“ Le taux d’imposition pour la taxe foncière n’évoluera pas. Pourquoi avez-vous fait ce choix ? ”

Comme vous le savez, nous sommes très attentifs à la gestion de nos services car il s’agit d’argent public, de l’argent des contribuables que nous utilisons pour proposer des services de qualité aux Fougérais et aux Fougérais et réaliser des équipements majeurs qui renforcent l’attractivité de Fougères. Nous mettons aussi en œuvre un vaste plan d’économies d’énergies (électricité et gaz) dont nous récoltons les fruits. À ce travail global en matière de dépenses de fonctionnement, il faut ajouter l’augmentation des recettes, grâce en particulier à la fréquentation record du château et au stationnement payant. C’est pourquoi nous avons décidé de ne pas intervenir sur les taux d’imposition cette année.

Je rappelle que **Fougères bénéficie d’une position fiscale favorable et fait toujours partie des deux villes de Bretagne de plus de 10 000 habitants, où le niveau des impôts locaux est le moins élevé.**



Un accueil pour les victimes de violences

Depuis octobre dernier, le collectif de L'Autre Café organise tous les 1^{er} et 3^e mardis du mois un temps d'accueil pour « toute personne concernée par les violences au sein du couple et de la famille », que les violences soient subies, ressenties, ou que l'on en soit témoin.

Cinq professionnelles du secteur médico-social* encadrent cet accueil collectif : un café « *d'accueil, d'écoute et de partage collectif* » à destination des personnes victimes de violences intrafamiliales. Avec cet espace d'échanges, l'objectif est de donner la possibilité aux victimes de « **faire un premier pas pour sortir de la solitude** ». Il s'agit d'un **moment confidentiel, anonyme, bienveillant et respectueux**, encadré par des travailleuses sociales soumises au secret professionnel.

Pour faciliter l'accès, ces temps d'accueil sont organisés en semaine, le mardi, et ouverts à partir de 16 ans. Aucune inscription n'est nécessaire et il est possible de venir accompagné.

- **Mardis 15 avril et 20 mai au Centre Social à 15h30**
- **Mardis 6 mai et 3 juin à la Maison des Usagers (Hôpital de Fougères) à 9h30**

*Travailleuses sociales à la CAF, à l'Apase (Association pour l'action sociale et éducative) à la Mission locale, ces femmes font partie du réseau Violences intrafamiliales (VIF) en Ille-et-Vilaine.

Journée internationale de la fougère

La Ville de Fougères participera pour la première fois à cette journée de pédagogie et de découverte de cette espèce aux variétés surprenantes. En compagnie d'un référent du service des espaces verts qui vous présentera la collection de fougères située aux abords de la rivière, vous participerez à une animation pour mieux connaître ces espèces, dont certaines sont rares, et comprendre le lien historique avec le nom de la ville et son blason. Un document support vous sera distribué.

Rendez-vous samedi 21 juin, de 14h à 17h, en bas du jardin public. Gratuit.

Report de la redevance incitative

Concernant la collecte des déchets, assurée par le SMICTOM du Pays de Fougères, la mise en place de la redevance incitative, annoncée au 1^{er} janvier 2025, est reportée, sans date précise sur sa future mise en place. Plusieurs raisons à ce report : le retard pris dans la distribution des nouveaux bacs et la modification des circuits de collecte qui nécessite encore des ajustements, notamment en campagne.

Plus d'infos : <https://www.smictom-fougères.fr/>

Jeunes lycéens étrangers cherchent famille d'accueil

D'Allemagne, du Brésil, de Slovaquie ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre d'Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture et vivent en immersion dans une famille bénévole. Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi.

Si l'expérience vous intéresse, appelez le Bureau Coordinateur CEI de Saint-Malo au **02 99 46 10 32** ou écrivez à **m.fouquere@groupe-cei.fr**



Eau potable : la nouvelle usine est en cours de construction

La nouvelle usine de production d'eau potable sort de terre à la Forairie, le long de la rocade et aux abords de la voie verte. Elle remplacera les deux stations actuelles des Urbanistes et de Fontaine la Chèze.

Un équipement moderne pour une eau de qualité

Afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable et de répondre aux besoins des habitants, la collectivité Eau du Pays de Fougères a lancé en janvier 2024 la construction d'une nouvelle usine de potabilisation à La Forairie. Cette usine sera dotée de technologies modernes garantissant une eau de qualité supérieure et un approvisionnement sécurisé, y compris en période de sécheresse.

Le nouvel équipement permettra de produire **jusqu'à 10 000 m³ d'eau potable quotidiennement** et comprendra un réservoir de 2 800 m³, constitué de deux cuves hors sol situées entre la rue Mélouin et l'école de La Forairie. Ce chantier de construction des deux cuves devrait s'achever fin août 2025. En parallèle, **depuis février, des travaux de pose de canalisations sont en cours pour raccorder la future usine** au nouveau réservoir de la rue Mélouin, ainsi qu'aux infrastructures existantes, notamment le réseau de distribution d'eau au niveau des Urbanistes et les châteaux d'eau de la Verrerie. Ces interventions devraient se terminer en septembre.

Pourquoi une nouvelle usine ?

D'un coût total de 20 millions d'euros, ce projet est financé à hauteur de 65 % par le SMG Eau 35, syndicat en charge de la sécurisation de l'eau potable en Ille-et-Vilaine. Ce projet constitue une modernisation essentielle des infrastructures de production d'eau potable et renforce la sécurité de l'approvisionnement pour Fougères et les communes environnantes. La production sera répartie équitablement : 50 % pour la Ville de Fougères et 50 % pour les autres collectivités du syndicat.

Cette future usine remplacera les deux infrastructures actuelles, devenues obsolètes. Après plusieurs décennies de service, les deux usines actuelles ne permettent plus de garantir un traitement optimal de l'eau. Ce projet a été conçu pour préserver l'environnement et la ressource en eau, dans un contexte où celle-ci est précieuse et doit être surveillée attentivement. Avec cette nouvelle usine, Fougères et ses alentours bénéficieront d'une infrastructure durable, conçue pour faire face aux sécheresses plus fréquentes, aux variations des précipitations et aux besoins croissants de la population.

La mise en service est prévue début 2026.



Maitre d'ouvrage :
Syndicat de l'Eau du Pays
de Fougères - Maîtrise
d'œuvre Safège - Travaux
Entreprise Pinto

Nouveau : un Salon de la photo !

Ce sera la toute première édition de ce salon organisé par le club « Tous photographes ». L'occasion de découvrir le travail de ces passionnés de l'image et de participer à des ateliers thématiques.

Pour faire partager leur passion et faire connaître leur travail, une trentaine de membres du « Club Tous Photographes » vous présenteront une sélection de leurs meilleures images sur une thématique de leur choix, dans le bel espace des Urbanistes. Venez rencontrer et échanger avec les membres du club qui seront présents sur le salon. Vous pourrez également découvrir des appareils photographiques anciens et modernes ainsi que des accessoires divers retraçant la grande époque de la photographie argentique. Et pourquoi pas, vous initier à quelques techniques spécifiques en photographie ou bien en écriture.

Des ateliers de pratique photographique

La macrophotographie (à 11h), le portrait (à 15h), la nature morte (à 16h).

Samedi 26 et dimanche 27

(45 min. environ - 6 personnes par atelier)

Gratuit - Sur inscription : cptp35@gmail.com

Des ateliers d'écriture

Accompagnés par Stéphanie Cormier, vous pourrez produire un texte en miroir d'une photo présentée dans le cadre du salon, et choisie au hasard. L'atelier se terminera par une restitution orale des textes, en fin de journée, devant la photo sélectionnée. En partenariat avec l'association Page Blanche.

Samedi 26 avril à 10h30 et 14h30

(2h30 - 10 personnes pour chaque atelier)

Participation : 10 €

Sur inscription : cptp35@gmail.com

Invité d'honneur : Nicolas Dalaudier

Journaliste et réalisateur passionné par l'image, ce Fougerais a fait de sa passion sa profession derrière la caméra. Après une vingtaine d'années de pratique pour la télévision, la photographie est devenue le cheminement naturel de sa passion.

Aux Urbanistes

Samedi 26 (9h30-19h) et dimanche 27 avril (9h30-18h)

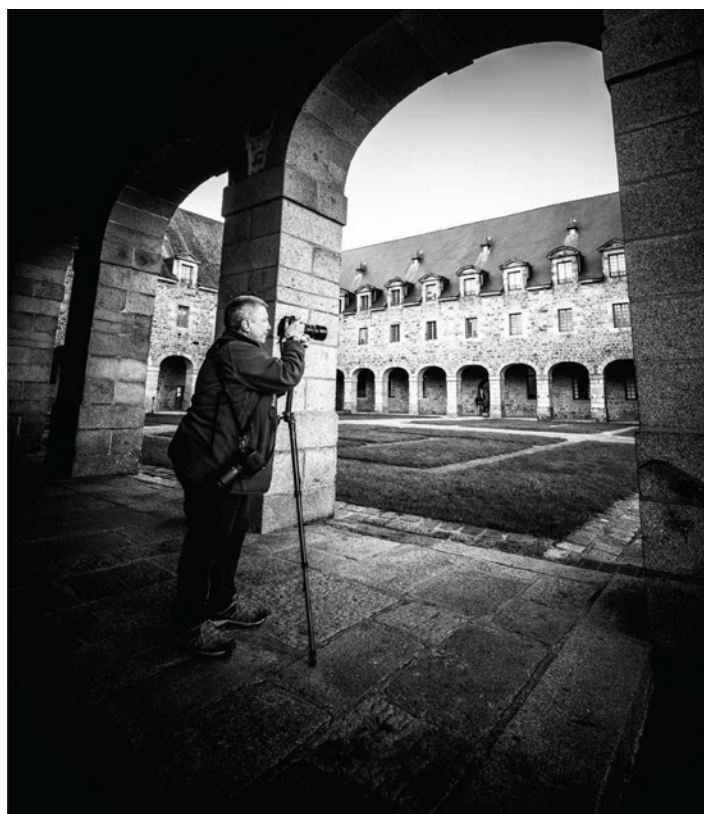
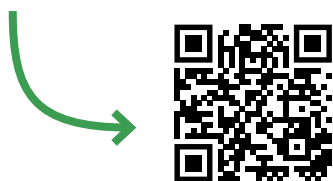
Entrée : participation libre

Restauration sur place avec food-truck et boissons à la buvette.

L'info en +

Humeurs Vagabondes, festival gratuit de cirque et arts de la rue programmé par le Centre culturel Juliette Drouet sera de retour du 12 au 14 juin, pour passer de beaux moments de rêve et de partage en plein air.

Programme détaillé sur <https://centreculturel.fougeres-agglo.bzh>



Pour ses 30 ans, l'APPF passe au vert !

C'est fin mai que la randonnée touristique en voitures anciennes passera de nouveau par Fougères. L'occasion d'admirer de belles mécaniques qui pour l'occasion rouleront en partie au biocarburant.

La grande nouveauté en 2025 sera en effet la mise à disposition des participants, **pour la première fois en France, d'un « carburant vert », fabriqué à partir de déchets agricoles**, émettant de 65 à 80% de CO² en moins par rapport à l'essence d'origine fossile. Sur les 120 équipages attendus, la moitié environ devraient rouler avec ce biocarburant ; une dizaine le testent déjà actuellement. Cette innovation a été rendue possible grâce au partenariat entre l'association Automobile et Patrimoine du Pays de Fougères (APPF) et AspenGroup France, filiale d'une grande entreprise coopérative suédoise, présente dans le monde agricole depuis les années 50. Elle ancre de fait cet événement dans un avenir plus durable et marque un tournant pour l'association trentenaire.

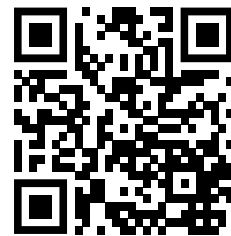
Le monde entier représenté

C'est en mai 1995 que l'APPF organise sa première randonnée touristique pour automobiles anciennes. Le parcours entre La Bazouge-du-Désert et Fougères est modeste et elle regroupe 45 participants, dont un Anglais. 30 ans plus tard, la manifestation est devenue largement internationale, avec 150 équipages provenant d'une dizaine de pays de quatre continents.

Rassemblés pour un programme de quatre jours, ces passionnés sillonnent les routes de campagne à la découverte du riche patrimoine architectural et culturel de la Manche et d'Ille-et-Vilaine. Une halte prolongée sera organisée à Fougères le dimanche 25 mai, avec exposition des autos à l'intérieur du château et la traditionnelle présentation dynamique et commentée des équipages l'après-midi.

Les automobiles ont toutes plus de 55 ans et, à côté de modèles populaires, le « plateau » recèle de quelques joyaux, automobiles de grandes marques aux carrosseries souvent uniques, signées des plus grands maîtres des années 30 ou 50 : Chapron, Gurney Nutting, Offord, Park Ward, Figoni, Charlesworth et bien d'autres...

Plus d'infos :



Dimanche 25 mai :

- exposition des voitures au château (accès visiteurs à tarif réduit) et sur la place Raoul II en milieu de matinée
- présentation commentée des équipages place A. Briand à 14h30



1: Puissante auto de sport au brillant palmarès : AC Ace Bristol 1961 (auto anglaise, propriétaire français)

2 : Craquant petit coupé Singer 1934 (Angleterre)



3: Souvenir des 24 Heures du Mans 1959 : Aston-Martin DBR1 Tribute 1958

Fougères musicallisimo

*En juin, le festival classique revient pour vous enchanter.
Des soirées magiques et virtuoses vous seront proposées.*

Chaque année, 2000 personnes assistent aux concerts de Fougères musicales, un festival qui fait désormais partie des événements attendus sur le territoire. Le public vient de loin pour se plonger avec délice dans ces moments privilégiés de Grande Musique. Ancré dans le paysage socio-culturel local et régional, ce festival contribue aussi à la valorisation du patrimoine fougérais.

Les objectifs de l'association sont multiples : favoriser l'accès à la musique classique, rechercher l'excellence musicale, inviter des jeunes talents qui ont besoin de se produire pour lancer leur carrière, promouvoir la voix en invitant des chanteuses et chanteurs confirmés, proposer des créations d'œuvres contemporaines. Il s'agit aussi d'établir, avec le Conservatoire de Fougères Agglomération, des liens pédagogiques avec des écoles, collèges ou lycées, en donnant à des élèves la possibilité d'assister à des répétitions ou à des concerts pédagogiques.

Une programmation de haut niveau

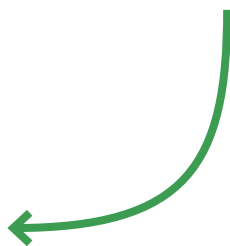
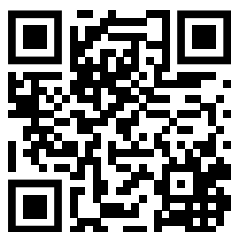
Pour l'édition 2025, les organisateurs ont donc plus que jamais soigné la programmation et proposent :

- cinq concerts tout public avec des musiciens professionnels au rayonnement international, qui interpréteront un vaste répertoire d'œuvres majeures de la musique classique
- deux concerts pédagogiques organisés pour près de 450 élèves de l'enseignement primaire ou des collèges.
- deux concerts proposés à des personnes hospitalisées ou en maison de retraite.

Toujours confié à Gabriel Richard, ancien violoniste titulaire de l'Orchestre de Paris et membre fondateur du Quatuor Thymos, le programme permettra d'entendre d'excellents musiciens et chanteurs à la carrière internationale : un quatuor tchèque, le Quatuor Talich, considéré comme l'un des meilleurs quatuors actuels, les pianistes Suzanne Bartal et Jean-Frédéric Neuburger, le violoncelliste Xavier Phillips, le violoniste Gabriel Richard...

Un hommage musical sera rendu à Marguerite Duras par des comédiens et des musiciens qui joueront des œuvres de Schubert, Bach, Chopin... Et le festival se terminera avec la soprano Véronique Gens qui se produit sur les scènes lyriques les plus prestigieuses ; elle sera accompagnée de l'ensemble I Giardini.

Retrouvez toute la programmation et les infos pratiques sur www.festivalfougeresmusicales.com



À vos agendas !

La saison culturelle se poursuit, au château et en ville, avec des propositions toujours plus variées et souvent gratuites. Un éventail d'activités et d'événements à découvrir au gré de vos envies.

Les causeries vous invitent à partager des thématiques, des personnalités ou des périodes historiques en lien avec l'histoire fougèraise. Cette saison, focus sur la photographie :

- les photographes du pays de Fougères, le 22 avril, avec Sophie Chmura, collaboratrice du Musée de Bretagne.
- les clichés de Fougères, le 23 mai, pour plonger dans les riches collections des archives municipales, une source inestimable pour l'histoire de Fougères.

Gratuit • 19h aux Ateliers.



Le patrimoine pas-à-pas, pour découvrir ou redécouvrir les plus beaux monuments de Fougères : l'église de Bonabry le 23 avril, l'église Saint-Sulpice le 14 mai et l'église Saint-Léonard le 11 juin.

5 € sur réservation.

Les pépites de nos réserves, des « sorties de collections » à découvrir de manière privilégiée : « un petit air de Flandres », avec des peintures sur cuivre (mercredi 2 avril), « le vent du boulet » pour découvrir les traces d'artillerie dans le château (mardi 6 mai) ou « de la mèche au silex » (dimanche 1^{er} juin) au cinéma Le Club, suivi du film « Barry Lindon ».

Gratuit + prix d'une séance le 1^{er} juin.

Coup de cœur !

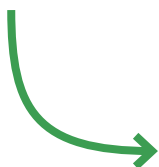
Revivre Fougères

Le temps d'un après-midi, le jardin public se transforme en machine à remonter le temps, direction l'année 1887 ! Au détour des allées, un vent d'antan fera bruissier les crinolines et s'envoler les canotiers. L'atmosphère y sera celle d'un dimanche de loisirs, où Fougèraises et Fougèrais issus aussi bien de la bourgeoisie que de la classe ouvrière se côtoient sur un tempo de valse.

Animé par les compagnies de reconstitution historique Virges Armes et Passion Costumes, spécialisées dans la période dite « Belle Epoque », ce moment hors du temps vous plongera dans la vie fougèraise de cette fin du XIX^e siècle et vous permettra de rencontrer de grands personnages de la vie locale.

Dimanche 22 juin • Accès libre et gratuit.

Tout le programme :



Page de l'opposition

Fougères avec vous

La Rue de la Pinterie :
Un Nouveau Souffle pour le Cœur de Fougères ?

Trois ans après le lancement, l'étude de requalification de la Pinterie a été présentée au public. Le projet suscite interrogations et critiques, comme l'a montré la dernière réunion publique.

Les travaux sur les logements sociaux, supprimant la circulation sous les arcades et agrandissant le RDC, réduisent une rue déjà étroite à cet endroit. Les travaux au n° 5, portés par Fougères Habitat sont au point mort depuis plus de 6 mois. Beaucoup de bâtiments du haut de la rue nécessitent une réhabilitation, mais les aides de la Ville semblent insuffisantes. De même, pour l'école du Sacré Cœur, difficile d'élaborer un projet alors que la Ville n'est pas propriétaire et que visiblement elle n'envisage pas de le devenir.

Malgré l'aspect esthétique de certains aménagements, la suppression de la moitié des stationnements de la rue reste discutable. Faute de parkings, le risque est de voir des habitants désertier pour des quartiers plus accessibles. La Pinterie ne doit pas devenir une rue-musée. La place laissée aux vélos est immense, mais qui peut penser que les cyclistes s'amuseront à remonter la rue ?

Par ailleurs, l'îlot de la Fourchette, avec son passé (vendu 1 franc puis racheté 150 000 €) est exclu du cadre de cette 1ère étude. On le regrette. Sans approche globale, les efforts risquent d'être sans cohérence. Il est seulement évoqué aujourd'hui la restauration du chemin de ronde derrière cet îlot, projet envisagé il y a 50 ans par la municipalité Cointat !

Les travaux, initialement prévus pour septembre 2024 (OF du 06/09/22), ne seront pas réalisés sous cette mandature. La prochaine équipe devra adopter une vision plus large que l'embellissement de la rue de la Pinterie, qui doit devenir un lien essentiel entre la basse et la haute ville pour les Fougérais et les touristes.



Contact :
fougeresavecvous@gmail.com

Sylvain BOURGEOIS,
Antoine MADEC,
Isabelle BIARD



20000 Maires pour Fougères

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal comme levier vers la bifurcation écologique AVEC les habitants.

Le 26 novembre 2024, notre association « 20 000 maires pour Fougères » réunissait plus de 30 personnes pour discuter et se former sur le renouvellement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Fougères « Pour construire la ville de demain ». Nous avons pu échanger sur des thématiques variées comme les mobilités, les nouvelles constructions, la tranquillité publique, la culture pour tous et toutes ou la place de la nature en ville. Le but était de sensibiliser les participant.es à prendre part à **l'enquête publique lancée pour la révision du PLU (du 27/03 au 25/04 cf site de la ville).**

Mais en ce début d'année 2025, il est question de transférer cette compétence essentielle des communes à l'agglomération. Elaborer un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle Intercommunal (PLUI) semble être la bonne vision concernant les enjeux à venir, notamment la bifurcation écologique de notre territoire et la sanctuarisation de certaines terres agricoles ou de certains bois.

Cela peut-être l'occasion d'être à l'initiative d'une réelle réflexion dans laquelle pourra participer chaque habitant.e des 28 communes que compte l'Agglomération. C'est à ce sujet que nous sommes plus inquiets, car en retirant cette compétence à la commune on éloigne un peu plus le citoyen de l'échelle de décision. **C'est pourquoi nous souhaitons que cette réflexion soit l'occasion de nombreux échanges avec la population.**

Nous avons donc entre 4 et 6 ans pour construire un instrument politique fédérateur fort mais pour cela il nous faut nous doter, à l'Agglomération, de véritables moyens humains, techniques et financiers pour réussir avec ambitions ce défi, nous y veillerons.



Contact :
contact@20000mairesfougeres.fr

Enki Bédelet,
Elsa Lafaye,
Hélène Mocquard



Rassemblement national Les Fougérais encore oubliés

Les orientations budgétaires 2025 de la majorité municipale de Fougères manquent de pragmatisme et d'ambition pour les Fougérais. Alors que l'encours de la dette explose (1 671€/hab.), la municipalité se félicite de sa gestion sans répondre aux réelles préoccupations des Fougérais.

La sécurité, point crucial des Fougérais, est reléguée au second plan. Il faut une police municipale efficace et visible mais la priorité de Monsieur Feuvrier est de continuer de réduire la consommation d'énergie...Ce défaut d'éclairage qui entraîne insécurité et criminalité a une autre conséquence grave pour la municipalité : c'est une augmentation du coût des assurances de (+350%) !

Le logement social, pilier de la solidarité nationale, atteint à Fougères 30,7%, dépassant largement l'obligation de 20%. Cette surconcentration de logements sociaux risque d'accroître le phénomène de ghettoïsation et l'augmentation de l'immigration dans certains quartiers. Il est temps d'instaurer la priorité nationale dans l'attribution des logements sociaux et de renforcer l'accession sociale à la propriété des Fougérais.

Ce budget manque de courage : il faut remettre les Fougérais au cœur des décisions et garantir leur sécurité.



Virginie d'Orsanne
et Marianne Looten



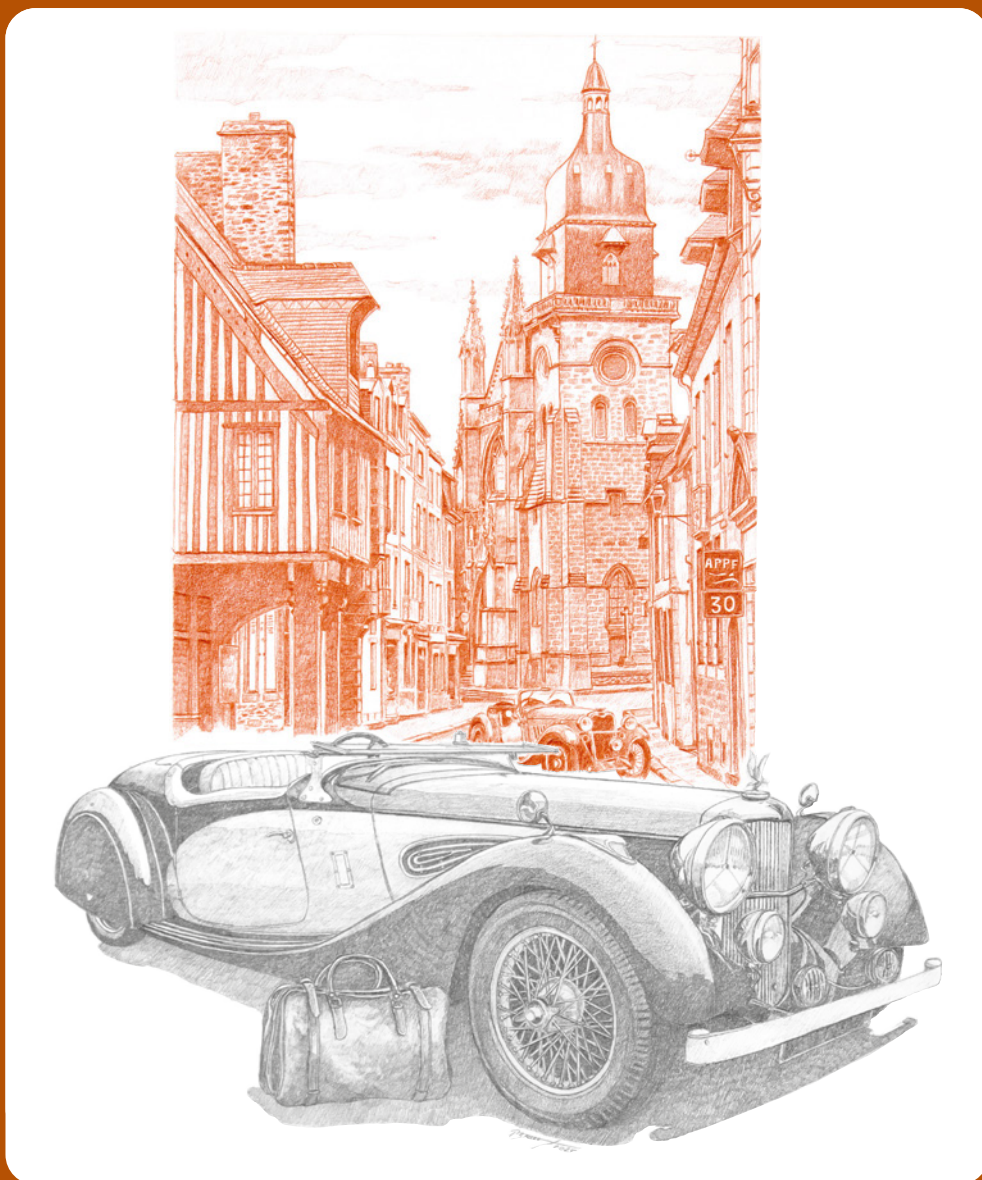
29^{ème}

RANDONNÉE INTERNATIONALE
DU PAYS DE FOGÈRES



Terre & Mer

DU VENDREDI 23 AU LUNDI 26 MAI 2025



FOUGÈRES / Dimanche 25 Mai

10h30-14h30 : Exposition au Château

14h30-17h30 : Présentation des équipages place Aristide Briand



MOTUL



carene
assurances



E.Leclerc



Fougères



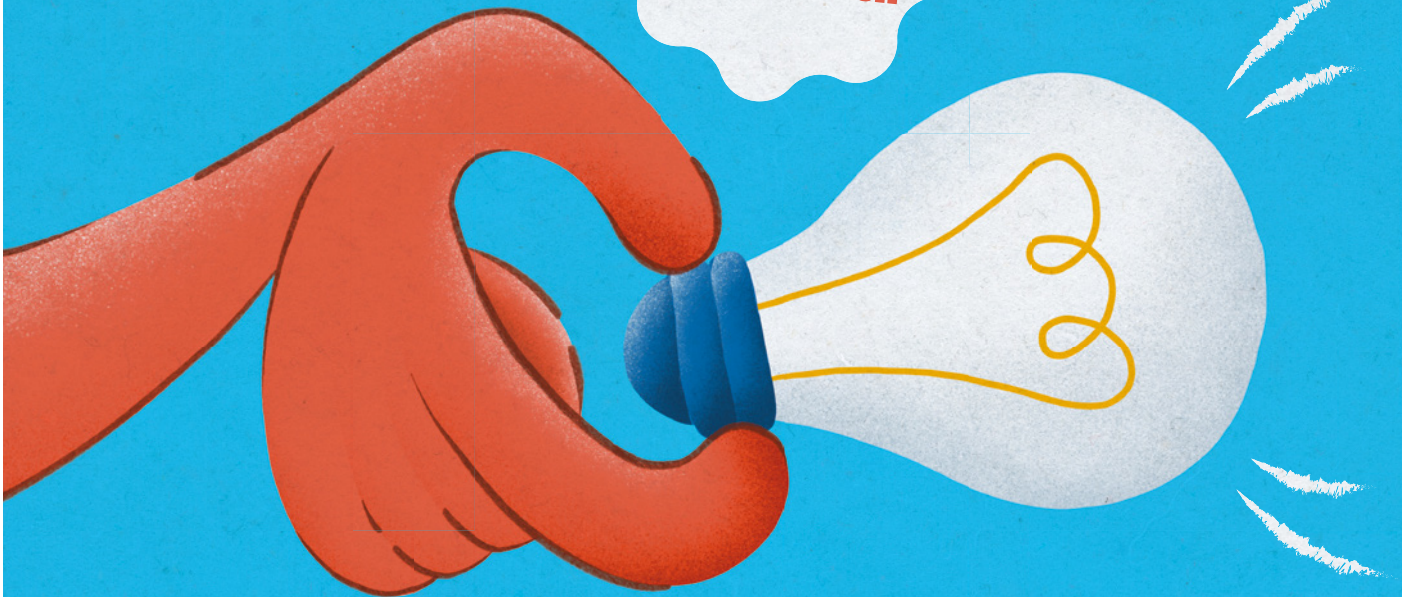
MARLINE
COLLECTION

À destination des habitantes,
et habitants de Fougères

2025 Budget Participatif

Proposez votre projet pour la ville

du
17 mars
au 4 mai



Contact

jeparticipe@fougères.fr
ou remplissez le formulaire
accessible via le QR code



Fougères